PRÉFET
DES HAUTES-
PYRÉNÉES

Liberté
Égalité
Fraternité

21
Février
2025

PRÉSENTATION DU PLAN D'ACTIONS DÉPARTEMENTAL POUR LA RESTAURATION DE LA SÉCURITÉ DU QUOTIDIEN

POUR LE DÉPARTEMENT DES HAUTES-PYRÉNÉES

ÉDITORIAL

Parce que l'on ne protège bien que ce que l'on connaît bien, j'ai voulu que dans chaque département, au plus près des réalités locales, des actions ciblées soient pensées et menées pour lutter plus efficacement contre cette délinquance qui empoisonne la vie des Français.

C'est le sens de ces plans départementaux de restauration de la sécurité du quotidien, conçus par les préfets, avec nos forces de l'ordre et de nombreux acteurs concernés par la protection de nos compatriotes.

Ces plans reposent donc sur une philosophie d'action à laquelle je crois : la subsidiarité. Dans notre État encore trop jacobin, elle est essentielle. Car Paris ne sait pas tout ! Ce n'est pas au ministre que je suis de dire quelle patrouille placer à tel carrefour : la sécurité du quotidien est d'abord une affaire de terrain.

J'ai choisi de faire confiance aux acteurs de terrain. Et ce choix était le bon.

Car sous l'autorité de chaque préfet, un travail exceptionnel et inédit a été réalisé, pour dresser, à travers des diagnostics territoriaux, une cartographie précise et complète de la délinquance, dans chaque département. Désormais, et à partir de cette cartographie, des actions ciblées vont être lancées. Elles seront nécessairement différentes selon les départements, mais elles devront être convergentes quant à l'objectif poursuivi: obtenir des résultats. Car c'est ce que les Français nous demandent.

Nous les obtiendrons. Car les préfets ont fait le choix de méthodes qui ont prouvé leur efficacité. C'est le renforcement de la présence et de la visibilité de nos forces de l'ordre, pour rassurer les citoyens et dissuader les délinquants. C'est la concentration des efforts sur les lieux les plus propices à la délinquance ou les profils les plus problématiques. C'est aussi l'action conjointe avec la Justice et la relation essentielle avec les Maires.

Ensemble, tous ces plans départementaux dessinent désormais comme un vaste plan de bataille au service d'une même exigence de fermeté : garantir l'ordre républicain, pour protéger tous les Français, où qu'ils résident. Être protégé : c'est le premier droit de chaque citoyen et donc le premier devoir de l'État. Je veux saluer tous les courageux du ministère de l'Intérieur qui dans chaque département mènent ce combat républicain, contre l'impunité et pour la sécurité des Français. Ils sont la fierté de notre ministère.

Bruno RETAILLEAU,
Ministre d'État, ministre de l'Intérieur

Le préfet a présenté, le 21 février 2025, **le plan d'actions départemental pour la restauration de la sécurité du quotidien pour le département des Hautes-Pyrénées**, en présence de l'ensemble des partenaires ayant contribué à la rédaction de ce plan d'actions.

1 UN TRAVAIL COLLABORATIF RÉPONDANT À UN OBJECTIF COMMUN

Faisant le constat du caractère diffus de la délinquance dans tous les champs du quotidien, l'instruction du 19 novembre 2024, cosignée par le ministre de l'Intérieur, **Monsieur Bruno Retailleau et l'ancien ministre délégué auprès du ministre de l'Intérieur, chargé de la Sécurité du quotidien, Monsieur Nicolas Daragon, place les préfets de département en première ligne pour répondre aux exigences des Français en matière de sécurité et rétablir l'ordre sur leur territoire.**

Le plan d'actions départemental pour la restauration de la sécurité du quotidien des Hautes-Pyrénées s'inscrit dans cette perspective, en déclinant et en adaptant les objectifs de protection, de dissuasion et d'entrave à la délinquance sur le territoire départemental.

Pour ce faire, **la rédaction de ce plan a nécessité la mobilisation de l'ensemble des acteurs du continuum de sécurité** :

- la direction départementale de la police nationale (DDPN) ;
- le groupement de gendarmerie départemental (GGD) ;
- les représentants des polices municipales du département et les élus concernés.

Avec la participation de :

- la direction départementale des Hautes-Pyrénées de l'agence régionale de santé ;
- la direction des services départementaux de l'Éducation nationale des Hautes-Pyrénées ;
- la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations ;
- le tribunal judiciaire de Tarbes.

2 UN PLAN DÉCLINÉ LOCALEMENT POUR LUTTER CONTRE LA DÉLINQUANCE DU QUOTIDIEN

Dans un département où l'action des forces de sécurité intérieure est reconnu par les habitants, les Hautes-Pyrénées faisant partie des départements dans lesquels les Français se disent les plus satisfaits de l'action des forces de l'ordre[1], **ce plan d'actions vise à poursuivre les efforts déployés, pour proposer la réponse opérationnelle la plus adaptée, au bon endroit et au bon moment.**

Ce plan poursuit **5 objectifs généraux et 4 opérationnels** :

Objectifs généraux :

→ **établir un diagnostic territorial de la délinquance dans les Hautes-Pyrénées,** pour adapter la réponse opérationnelle aux réalités locales ;
→ **mettre en œuvre une stratégie efficace,** grâce à un déploiement des effectifs des forces de sécurité intérieure au bon endroit et au bon moment ;
→ **mobiliser des modes d'actions spécifiques,** afin de cibler les profils perturbant durablement l'ordre public, de contrôler les flux et les points de passage obligés ou encore de lutter contre la délinquance dans un département particulièrement rural ;
→ **décliner les dispositifs mis en œuvre à l'initiative de la préfecture,** en partenariat avec les acteurs concernés sur le territoire ;
→ **permettre la création d'outils et de dynamiques locales,** pour assurer la sécurité des habitants au quotidien.

Objectifs opérationnels :

→ **intensifier le contrôle des flux,** notamment sur les principaux axes routiers ;
→ **renforcer la présence des forces de l'ordre sur la voie publique,** pour lutter contre le sentiment d'insécurité ;
→ **agir sur le volet social,** dans une perspective large de prévention et de lutte contre la délinquance du quotidien ;
→ **développer les partenariats adaptés à la saisonnalité du département.**

[1] Enquête Vécu et ressenti en matière de sécurité (VRS), menée auprès de 200 000 Français par le Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI), publiée le 14 novembre 2024.

Intensifiant les efforts, avec des moyens adaptés, pour lutter contre les phénomènes de délinquance du quotidien, **le plan d'actions départemental pour la restauration de la sécurité du quotidien dans le département des Hautes-Pyrénées se décline en 44 actions articulées autour des 10 axes suivants, visant à prévenir et lutter contre :**

1. l'usage et le trafic de stupéfiants ;
2. la consommation excessive d'alcool et l'insécurité routière ;
3. les violences intra-familiales (protection des femmes et des enfants victimes, lutte contre l'inceste) ;
4. les autres atteintes aux personnes (lutte contre la prostitution, le harcèlement, les discriminations) ;
5. les atteintes aux biens ;
6. les atteintes à l'environnement ;
7. les atteintes à l'économie ;
8. le sentiment d'insécurité ;
9. l'immigration clandestine ;
10. les occupations illicites de terrains privés et publics.

3 DES ACTIONS CONCRÈTES POUR AMÉLIORER LA SÉCURITÉ DU QUOTIDIEN

Tout en maintenant une forte pression sur la délinquance traditionnelle, **ce plan d'actions vise à prendre en compte, avec des moyens adaptés, les phénomènes de délinquance les plus marquants (violences intra-familiales, lutte contre l'insécurité routière, délinquance de voie publique, stupéfiants) et à limiter le sentiment d'insécurité de nos concitoyens.**

Quelques exemples d'actions :

- **Assurer la sécurité au quotidien, grâce à une répartition des contrôles au bon endroit et au bon moment et à un partenariat renforcé entre les acteurs assurant la sécurité sur le territoire.**
  Ce partenariat se déclinera opérationnellement de plusieurs façons, notamment via :
  - des actions conjointes police nationale et polices municipales auprès des débits de boissons, avec une action de sensibilisation sur la question de la vente d'alcool aux mineurs ;
  - des patrouilles avec présences physiques à bord des bus des sociétés de transport de voyageurs ;
  - un partenariat renforcé avec les commerçants de la zone du Méridien à Ibos, grâce à une présence plus régulière des patrouilles et l'élaboration d'audits de sûreté.
- **Adapter la stratégie des contrôles de flux routiers, grâce à une cartographie des contrôles tenant mieux compte de la saisonnalité du département et de la pertinence des lieux de contrôles.**
- **Prendre davantage en compte les distracteurs de conduite, en particulier l'utilisation du téléphone au volant, dans les contrôles effectués sur le département.**
- **Pour les mineurs interpellés pour usage et détention de stupéfiants, réfléchir à une alternative aux poursuites consistant à suivre un stage de prévention contre la consommation de stupéfiants.**

Renforcer les effectifs dédiés à la lutte contre les violences intra-familiales.
Les deux intervenantes sociales en commissariat et gendarmerie du département sont désormais mises à disposition à temps plein pour amplifier l'accompagnement et le suivi des victimes. La gendarmerie nationale a par ailleurs enclenché une dynamique de renforcement de sa maison de protection des familles en ajoutant un effectif supplémentaire en complément des trois militaires déjà actifs au sein de cette maison.

Adapter la capacité d'accueil des infrastructures de la police et de la gendarmerie recevant des publics, afin de faciliter la prise en charge des victimes.

Pour l'accueil des personnes en situation de handicap.
Au niveau local, se développe une prise en charge universelle des victimes et des auteurs, via la signature de conventions de partenariat sur le handicap. Le dernier exemple est la convention de partenariat relative à l'accessibilité du service public rendu par la police nationale et la gendarmerie nationale aux personnes en situation de handicap intellectuel, cosignée par la DDPN, le GGD et l'ADAPEI 65, le 3 décembre dernier, à l'occasion de la journée internationale des personnes handicapées.

Pour l'accueil des touristes étrangers.

La police nationale souhaite développer l'apprentissage de l'italien auprès des policiers de Lourdes, en raison du nombre important de visiteurs italiens se rendant sur ce lieu de pèlerinage chaque année (nationalité la plus représentée).

Lutter contre l'errance et la mendicité agressive, dans un double objectif social et de lutte contre le sentiment d'insécurité.
Tenant compte de l'entrée en vigueur du contrat d'engagement pour les bénéficiaires du RSA, défini dans la loi Plein emploi, cette action pourra notamment s'appuyer sur la mutualisation des leviers d'action permettant d'agir sur un volet social, comme la suspension de versement des aides sociales en cas de comportements inadaptés.

Ces actions ont vocation à être révisées périodiquement, en concertation avec les partenaires associés, afin de répondre aux réalités locales et d'adapter la stratégie départementale en fonction des résultats obtenus.

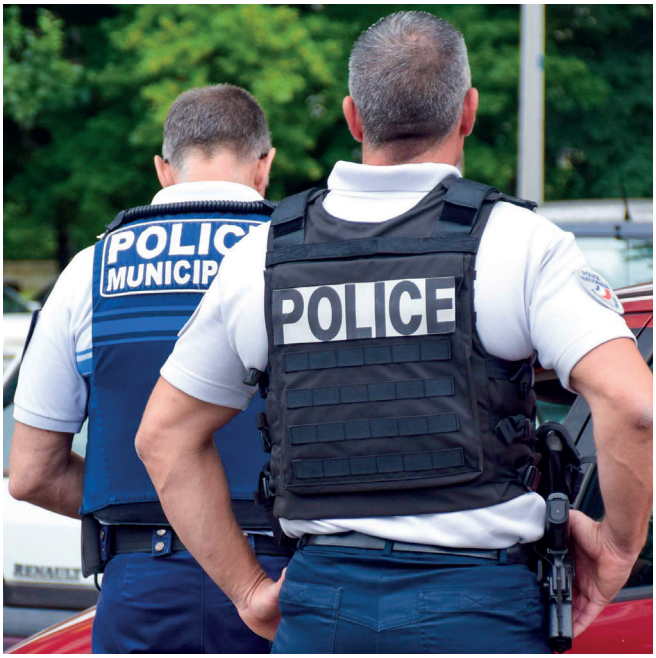

CONTACT

Contact presse de la Préfecture

Service communication
Préfecture des Hautes-Pyrénées
4 Place Charles de Gaulle, 65 000 Tarbes
pref-communication@hautes-pyrenees.gouv.fr
05 62 56 65 05 / 06 13 23 07 80

PRÉFET
DES HAUTES-
PYRÉNÉES

Liberté
Égalité
Fraternité